FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Fiche Conseil

Développement de la pratique

ACTION : développer la pratique sportive des jeunes

STRUCTURES ÉLIGIBLES : Clubs, CD et CR

La pratique sportive des plus jeunes est un axe prioritaire du réseau Sports pour Tous. Et ce, afin de rendre accessible l'activité sportive qui est, dans notre conception, un outil au service de l'épanouissement de la personne. Les actions à destination des jeunes visent à favoriser leur autonomie en améliorant leur confiance en eux et à mener des projets collectifs en permettant à chacun de trouver sa place par la pratique sportive. Dans cette intention, nous accompagnons également toutes les structures s'associant au système scolaire pour renforcer l'éducation et l'émancipation des jeunes pratiquants.

Cet objectif doit permettre de répondre aux engagements fédéraux suivants : L'ensemble de nos actions est en adéquation avec notre pédagogie spécifique de l'éducation par le sport. La Fédération Française Sports pour Tous sera visible et accessible dans toutes les régions de France.

ANNEXE 4

A QUOI SERT LE PROJET ?

Pour le pratiquant

- Améliorer son bien-être et sa santé
- Découvrir la pratique sportive de loisirs
- Développer la relation aux autres
- Favoriser l'autonomie, l'entraide et l'engagement

Pour la structure

- Renforcer son rayonnement local
- Sensibiliser de nouveaux publics
- Développer son réseau de partenaires et de potentiels adhérents
- Renforcer son rôle d'éducation et d'accessibilité à la pratique sportive pour tous

A QUOI PEUT RESSEMBLER LE PROJET ?

- Créer un créneau d'activité à destination du public jeune en proposant une nouvelle activité à un horaire adapté.
- Développer un programme fédéral de 12 semaines en fonction du public :

- Môm'en sport pour les enfants de 6 à 9 ans
- Belle en sport pour les jeunes filles de 11 à 17 ans
- Tribu Sport pour les enfants accompagnés de leurs parents
- Proposer des séances d'activités physiques en lien avec des écoles.
- Participer à des projets périscolaires existant.
- Organiser des évènements de sensibilisation et d'initiations en lien avec les écoles et/ou associations périscolaires
- Mettre en place des séjours éducatifs au Centre de Pleine Nature Sainte-Enimie : le Centre vous accueille avec une réduction de 15% pour tous vos séjours avec une équipe d'éducateurs, spécialisée dans l'encadrement des jeunes et dans les activités à dimension éducative.

COMMENT METTRE EN PLACE LE PROJET ?

- Créer un nouveau créneau ou ouvrir un créneau existant à de nouveaux licenciés (-25ans),
- Informer votre comité pour toute ouverture de programme,
- Contacter les écoles et les associations d'activités périscolaires,
- Informer votre comité pour être accompagner,
- Créer des initiations adaptées et ludiques pour animer les jeunes pratiquants.

AVEC QUELS MOYENS METTRE EN PLACE LE PROJET ?

- Disponibilité de lieu de pratique
- Formation pour l'accueil et la pratique d'un public jeune
- Communication à destination du public cible
- Communication à destination des milieux scolaires et périscolaires
- Accompagnement des structures fédérales
- Dispositif fédéral de Parrainage avec les adhérents

QUELLES STRUCTURES PEUVENT VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET ?

Structures fédérales Sports pour Tous, Communes, Associations accueillant des publics jeunes et établissements scolaires.

QUELS IMPACTS DU PROJET SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CLUB ? DU COMITÉ ?

- Ce projet aura pour objectif d'accueillir de nouveaux adhérents et renforcer le développement de la structure.
- L'accueil et la pratique de nouveaux publics renforceront le rayonnement du Club et du Comité.
- Cet engagement auprès d'un public jeune permettra de renouveler le bénévolat et l'engagement associatif.
- Ce projet permettra de sensibiliser les nouvelles générations proches de chez vous.
- La structure renforcera son rôle d'éducation auprès de nouveaux pratiquants.
- La structure étoffera son réseau de partenaire et son tissu associatif local.